

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

DELIBERATION N°2022.00199

SOUTIEN A L'ACTION « ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION POUR L'ANNEE 2022 » PORTEE PAR MINALOGIC

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice: 70

Nombre de présents : 64 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre de voix : 65

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU, Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, Jean-Luc BASSON. Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET. M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis Régis CHAMBE. Marc CHASSAUBENE, André CHARBONNIER, M. M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANÇON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, Christian JOUVE. M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME. M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-PERDRIAU, FARIGOULE. MOUSEGHIAN. M. Mme Aline Gaël Jean-Philippe PORCHEROT, M. M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT. Jean-Marc M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

RECU EN PREFECTURE

Le 13 mai 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99 DE-042-244200770-20220505-D202200199I0

DATE D'AFFICHAGE :13 mai 2022

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

<u>Membres titulaires absents excusés</u> :
M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Rémy GUYOT, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 MAI 2022

SOUTIEN A L'ACTION « ANIMATION DE L'ECOSYSTEME D'INNOVATION POUR L'ANNEE 2022 » PORTEE PAR MINALOGIC

Dans le cadre du soutien à la filière industrie, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur les actions conduites par le pôle de compétitivité Minalogic.

Le pôle de compétitivité Minalogic a été créé en 2005 et réunit des entreprises et partenaires qui développent et utilisent une même technologie : le numérique.

Ces acteurs interviennent dans un ou plusieurs des 4 domaines d'activité stratégiques : micro/nano/électronique, logiciel, photonique et contenus et usages.

Les marchés applicatifs sont le suivants : santé, usine du futur, aérospatial / défense, médias /divertissement, mobilité / transports, commerce / distribution, agriculture / agroalimentaire, énergie/environnement, finance/assurance, ville/bâtiments, infrastructure du numérique et grand public.

La vocation du pôle est de déployer des moyens, outils et compétences permettant d'innover via 4 axes de travail :

- accompagnement des projets de recherche et développement,
- financement de l'innovation,
- innovation collaborative,
- développement vers les marchés internationaux.

Pour les 3 ans à venir, le pôle développera son offre de valeur autour de 6 thèmes :

- accélérer l'innovation du monde académique à l'industrialisation
- travailler en communauté
- implication des grands comptes et des partenaires majeurs à amplifier
- poursuivre le développement à l'Europe et à l'international
- développer l'offre de financement et sa visibilité
- intégrer et animer le pôle dans l'environnement des acteurs régionaux et nationaux.

A l'issue de ces 3 années, le pôle ambitionne d'être le pôle de l'excellence numérique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, les domaines stratégiques phares du pôle sont la photonique, le logiciel et les marchés applicatifs phares (la santé et l'industrie du futur).

L'offre du pôle Minalogic sur le territoire s'articule ainsi :

- déploiement de la feuille de route présentée ci-dessus sur le territoire et au regard des atouts du territoire.
- émergence de projets collaboratifs impliquant des acteurs du territoire et dans le cadre des différents guichets de financement : appel à projet Idémo régionalisé, appels à projets Booster, plan de relance...,
- intégration des acteurs stéphanois dans les réseaux régionaux, nationaux et européens,
- animation de la communauté photonique régionale impliquant notamment des centres de compétences publics et privés de la métropole,
- lien et travail avec l'écosystème santé, dans le cadre de la collaboration avec le nouveau cluster Novéka.

Pour l'année 2021, le pôle Minalogic a compté 32 adhérents sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Les actions du pôle sur le territoire ont notamment permis :

- l'accompagnement de 15 projets d'innovation impliquant 12 adhérents. Ces projets ont été déposés dans le cadre d'appel à projets régionaux et nationaux.
- 50 mises en relations qualifiées impliquant 16 adhérents,
- 20 adhérents du territoire ont participé à des évènements organisés par le pôle.

L'année 2021 a également permis d'initier un premier travail d'animation de l'écosystème des acteurs dédiés à la photonique.

Pour l'année 2022, le pôle poursuivra ses actions cœur de métier présentées ci-dessus, notamment sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

L'année 2022 permettra également la poursuite des actions engagées quant à la structuration de l'écosystème des acteurs dédiés à la photonique en région. Cette structuration a pour objectif l'émergence de projets structurants et un positionnement conforté des acteurs du territoire comme leaders dans le domaine de la photonique. Dans ce cadre, Minalogic organisera, au côté du Cluster Lumière et de la Fédération française de la photonique (Photonic France), sur le territoire de Saint-Etienne Métropole les

Enfin, le pôle travaillera au déploiement de l'offre industrie du futur portée par les consortiums stéphanois présents sur le Campus région du Numérique.

French Photonics Days dans le cadre de la Biennale du Manufacturing 2022.

Le pôle sollicite un financement de 62 500 € pour assurer le programme mentionné ci-dessus pour l'année 2022.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- <u>autorise le versement d'une subvention de 62 500 € au pôle Minalogic, au titre de l'action « Animation de l'écosystème d'innovation pour l'année 2022 » :</u>
- <u>approuve le projet de convention entre Saint-Etienne Métropole et le pôle</u> Minalogic, joint au présent rapport ;
- <u>autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint Etienne Métropole et le pôle Minalogic et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;</u>

- <u>la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte : SUPIF-INUM.</u>

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU